



CONSTRUIRE, AGRANDIR, RÉNOVER,
AMÉNAGER SON INTÉRIEUR

RENCONTREZ
GRATUITEMENT
UN ARCHITECTE
DU CAUE

Loire-Atlantique
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

 Loire-Atlantique
développement



**Vous désirez construire, agrandir,
rénover, aménager votre logement,
réaliser une division parcellaire,
modifier votre clôture ?**

Avant de vous engager dans votre projet,
dès les premières réflexions, prenez RDV
avec un architecte du CAUE !

Lors de votre rendez-vous de 45 minutes,
l'architecte vous aide à définir les premières
pistes d'organisation et/ou d'amélioration
de votre logement, en fonction de votre mode
de vie et de vos envies. Il vous conseille dans
l'aménagement des espaces, l'organisation
des volumes ainsi que sur le choix des matériaux.
Il vous guide dans vos démarches administratives.
Sans investir le champ de la maîtrise d'œuvre,
ces conseils s'appuient sur vos besoins, tout en
portant une attention particulière à la question
du contexte, des ressources du site et du potentiel
déjà présent.

QU'EST-CE QUE LE CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
de Loire-Atlantique est une association d'intérêt public,
intervenant notamment auprès des habitants pour promouvoir
la qualité du cadre de vie.



Prendre RDV et plus d'informations :
www.cap.caue44.fr



CAUE44



CAUE_44



CAUE-LOIRE-ATLANTIQUE



CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE